



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 452 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le marasme budgétaire de la Commission scolaire de Montréal en 2016 n'est qu'une preuve que le financement des services offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA), tant inclus dans les classes ordinaires qu'inscrits en classes spécialisées, est insuffisant, et ce, à l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT QUE les subventions destinées aux EHDAA, telles qu'elles sont réparties, ont limité l'ensemble des Commissions scolaires dans leur lutte au décrochage scolaire ne permettant pas de desservir adéquatement plusieurs types d'élèves jugés à risque;

CONSIDÉRANT QUE celles-ci, telles qu'elles sont réparties, accordent trop d'importance à la cotation des élèves en difficulté, ce qui ferme l'accès à des classes spécialisées pour certains élèves non diagnostiqués, particulièrement en santé mentale, et engorge l'accès public à un professionnel de la santé;

CONSIDÉRANT l'impact positif sur la société d'un service en santé mentale de qualité, offert en milieu scolaire et disponible à tous ceux aux prises avec un problème en santé mentale, que celui-ci soit diagnostiqué ou pas;

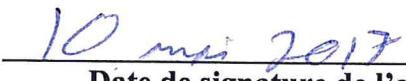
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- d'augmenter de manière significative le financement des services pour les EHDAA
- de repenser les balises encadrant le financement des élèves à besoins particuliers afin que celui-ci ne soit plus seulement lié aux cotes et aux diagnostics, mais soit plutôt inclusif et respectueux de toutes les difficultés
- d'assurer une véritable transparence dans la gestion des fonds réservés aux EHDAA, en exigeant une reddition de compte précise des Commissions scolaires quant à ce à quoi les montants alloués ont été utilisés.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Jean-François Roberge, député de Chambly


Date de signature de l'extrait